



## Critères d'admission et Questionnaire d'évaluation pour la sélection des journaux dans les guides de coûts médias du gouvernement du Canada

### **DIRECTIVES**

Avant de compléter cette demande d'admission, veuillez noter ce qui suit :

Les guides de coûts médias du gouvernement du Canada (GC) sont des outils utilisés pour la planification des campagnes publicitaires du GC. Ils sont conçus pour répondre aux besoins les plus fréquents des institutions du GC et, conséquemment, ne comprennent pas tous les types de publications. Notamment, les publications spécialisées dont le contenu rédactionnel est consacré à des sujets spécifiques, tels que l'agriculture, les arts, le divertissement, le sport et les finances, de même que les magazines, les répertoires et les bulletins d'information, ne doivent pas compléter cette demande d'admission. Ces publications sont choisies par les institutions du GC selon leurs besoins et la disponibilité des médias. **Il est donc fortement recommandé de lire attentivement ces directives et les critères d'admission ci-dessous avant de soumettre une demande d'admission.**

**Veuillez noter que les publications doivent répondre à tous les critères pour être admissibles. Le questionnaire d'évaluation doit également être entièrement complété de façon claire et lisible pour être accepté. Les demandes incomplètes sont retournées aux éditeurs.**

Il est également important de noter que le fait d'être admis dans les guides de coûts ne garantit pas l'obtention de publicités du GC. Cette admission permet d'être considéré pour les campagnes publicitaires du GC, mais la sélection finale des médias appartient strictement aux institutions du GC. Cette sélection s'appuie sur plusieurs facteurs, dont les objectifs des campagnes, les publics et les marchés visés par celles-ci ainsi que les budgets.

L'Agence de coordination (AC) du GC, Cossette Média, est responsable du maintien des guides de coûts et de l'évaluation des publications en fonction des critères établis par le GC. Les résultats d'évaluation des publications sont communiqués par écrit aux éditeurs par l'AC. Veuillez vous rappeler que l'AC n'a aucune influence sur le choix des médias pour les campagnes publicitaires du GC; cette responsabilité appartient strictement aux institutions du GC. Pour soumettre une demande d'admission ou pour toute question concernant les critères d'admission et le questionnaire d'évaluation, veuillez vous adresser à Annie Dubois, Superviseure national pour l'AC, à :

Annie Dubois  
Superviseure national  
Agence de coordination du gouvernement du Canada  
Cossette Média  
200-801, Grande Allée Ouest  
Québec (Québec), G1S 1C1  
Tél. : 418-521-3728 Téléc. : 418-647-2647  
Courriel : [Annie.Dubois@cossette.com](mailto:Annie.Dubois@cossette.com)

### **CRITÈRES D'ADMISSION**

#### **Critères généraux**

1. Être publié et imprimé au Canada.
2. Être un journal d'intérêt général visant à rejoindre la population générale ou un ou plusieurs groupes d'origines ethniques ou autochtones, sur le plan national, régional, provincial ou municipal.
3. Être publié sur une base régulière pour une période d'au moins un an et selon une régularité prédéterminée.
4. Être publié dans un format correspondant aux pratiques générales de l'industrie. Conformément à ces pratiques, le format doit respecter les exigences suivantes :
  - a. La mise en page doit être faite de façon électronique.
  - b. Le journal doit être publié dans un format tabloïd ou grand format.
  - c. Le journal doit contenir un minimum de 8 pages et celles-ci doivent être numérotées.
  - d. Le titre ainsi que la date de parution du journal doivent paraître sur chacune des pages.

5. Présenter un pourcentage maximum de 70% de contenu publicitaire dans l'ensemble du journal de même que sur la page couverture.
6. S'assurer que le contenu éditorial est de nature et intention à ne pas :
  - a. Inciter une haine raciale.
  - b. Inciter tout genre de discrimination.
  - c. Inciter une subversion du système démocratique du GC.

### **Documents obligatoires**

7. Fournir la carte de tarifs publicitaires en vigueur.
8. Fournir les trois derniers numéros consécutifs du journal.
9. Fournir les factures des imprimeurs pour les trois derniers numéros consécutifs du journal.
10. Fournir un rapport de diffusion certifié par un troisième parti à titre de vérificateur (p. ex. Office canadien de vérification de la diffusion (CCAB), Audit Bureau of Circulation (ABC)) ou la copie originale de la Déclaration sous serment de l'éditeur concernant le tirage (voir page 7) dûment remplie et signée par l'éditeur et assermentée par un commissaire à l'assermentation, un avocat, un notaire ou une autre personne autorisée.

Note : Les rapports de diffusion sont partagés avec les institutions du GC et contribuent à la prise de décisions lors du processus de planification média. Pour être accepté, ces rapports doivent contenir au minimum l'information demandée dans la Déclaration sous serment de l'éditeur concernant la diffusion.

### **Exigences supplémentaires**

11. Fournir des exemplaires supplémentaires du journal sur demande.
12. Fournir un avis par écrit des hausses de tarifs publicitaires au moins 90 jours avant que ces hausses n'entrent en vigueur.
13. Fournir un avis par écrit de tout changement affectant l'information fournie dans la demande d'admission du journal (p. ex. format, date de parution, vacances).
14. Fournir une nouvelle Déclaration sous serment de l'éditeur concernant la diffusion pour tout changement affectant l'information fournie dans la déclaration antérieure.

**Le GC se réserve le droit de vérifier en tout temps et sans préavis si les journaux admis dans ses guides de coûts médias sont toujours conformes aux critères d'admission et à l'information fournie, et si les tarifs publicitaires s'alignent toujours aux tarifs en vigueur pour chaque type de journaux. Les journaux qui se révèlent non conformes seront avisés et leur candidature sera réévaluée selon le cas.**



## Critères d'admission et Questionnaire d'évaluation pour la sélection des journaux dans les guides de coûts médias du gouvernement du Canada

### QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

1. Veuillez lire attentivement les directives et les critères d'admission aux pages 1 et 2 avant de compléter ce formulaire.
2. Remplissez toutes les sections et obtenez les signatures requises des personnes autorisées selon le cas.
3. Envoyez la copie originale du formulaire de demande d'admission dûment complété et signé, y compris la liste de vérification et tous les documents requis à : Annie Dubois, Superviseure nationale, Agence de coordination du gouvernement du Canada, Cossette Média, 200-801, Grande Allée Ouest, Québec, Québec, G1S 1C1.

#### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

##### 1a) Titre du journal en français et/ou en anglais (tel que sur la page couverture)

Adresse (rue, ville, province, code postal)

Adresse postale (si différent de la précédente)

Tél.

Télé.

Courriel

Site Web (si disponible)

##### 1b) Maison d'édition

Nom de l'éditeur

Adresse (rue, ville, province, code postal)

Tél.

Télé.

Courriel

#### 2. RENSEIGNEMENTS SUR LE JOURNAL

##### 2a) Date de fondation du journal (mm/aaaa)

##### 2b) Catégorie du journal (choisir une catégorie seulement)

Quotidien (doit être publié au moins cinq jours par semaine)

Hebdomadaire, bihebdomadaire, mensuel ou bimensuel

Ethnique

Autochtone

##### 2c) Si le journal est membre d'une association de l'industrie, veuillez indiquer le nom de l'association

**2d) Langue du journal**

Anglais seulement

Français seulement

Bilingue (anglais et français)

Autre(s) (veuillez préciser)

**2e) Fréquence** (veuillez préciser les jours de parution)

**2f) Format**

Tabloïd

Grand format

Nombre de lignes agates par page

Nombre de colonnes par page  Largeur des colonnes

**2g) Composition du contenu** (selon la moyenne publiée au cours de l'année précédant la demande d'admission, sans compter les encarts et les suppléments)

% de publicité

% d'articles traitant des questions locales

% d'articles traitant de questions canadiennes

% d'articles traitant de questions internationales

% d'articles traitant d'autres sujets (veuillez préciser)

DOIT TOTALISER 100%

**3. RENSEIGNEMENTS POUR L'ACHAT D'ESPACE PUBLICITAIRE**

**3a) Nom du représentant des ventes pour la réservation d'espace publicitaire**

(si vous faites affaire avec une maison de représentation, passez cette question et allez à la question 3b))

Tél.

Télec.

Courriel

**3b) Nom de la maison de représentation** (s'il y a lieu)

Adresse (rue, ville, province, code postal)

Nom du représentant des ventes pour la réservation d'espace publicitaire

Tél.

Télec.

Courriel

**3c) Dates limites** (s'il existe plusieurs éditions, veuillez préciser les dates limites pour chacune)

Date de parution

Date limite pour réserver

Date limite pour le matériel

Date de parution	Date limite pour réserver	Date limite pour le matériel
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Courriel ou adresse FTP (protocole de transfert de fichier électronique) pour soumettre le matériel

**3d) Langue des annonces publicitaires** (veuillez préciser toutes les langues acceptées)

Anglais seulement  Français seulement  Bilingue (anglais et français)   
Autre(s) (veuillez préciser)

**3e) Renseignements sur les tarifs publicitaires**

Tarif publicitaire **Net\*** (veuillez préciser ligne agate ou modulaire)

Ligne agate  Modulaire

Date d'expiration de la carte de tarifs publicitaires en vigueur (mm/aaaa)

Offrez-vous des escomptes pour les paiements rapides (si oui, veuillez préciser les termes)

Offrez-vous des escomptes supplémentaires (si oui, veuillez préciser les termes)

*\* Les frais de commission ajoutés généralement au tarif publicitaire **net** formant ainsi le tarif publicitaire **brut** ne s'appliquent pas au gouvernement du Canada (GC) qui ne paie aucun frais de commission aux agences de publicité et/ou aux maisons de représentation. **Le GC paie le tarif publicitaire net.***

**4. RENSEIGNEMENTS SUR LE LECTORAT**

**4a) Groupe(s) cible(s)** (si le journal vise à rejoindre un ou plusieurs groupes cibles d'origines ethniques ou autochtones, veuillez préciser lesquels)

**4b) Profil du lectorat** (veuillez fournir une brève description des caractéristiques particulières aux lecteurs)

**4c) Avez-vous déjà effectué une étude sur le lectorat?** Oui  Non

Le cas échéant, veuillez inclure un exemplaire de l'étude si vous désirez permettre son utilisation par les institutions du GC. Ces études sont partagées avec les institutions du GC et contribuent à la prise de décisions lors du processus de planification média.

Vous trouverez ci-joint un exemplaire de l'étude. Oui  Non

**5. SIGNATURE**

**Je déclare que l'information fournie dans cette demande d'admission est véridique, exacte et complète.**

SIGNATURE DE L'ÉDITEUR

NOM EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

DATE (MM/JJ/AAAA)

L'information fournie dans cette demande d'admission sera utilisée strictement pour fins de planification média dans le cadre des campagnes publicitaires du gouvernement du Canada (GC). Le GC se réserve le droit de vérifier en tout temps et sans préavis si les journaux admis dans ses guides de coûts médias sont toujours conformes aux critères d'admission et à l'information fournie, et si les tarifs publicitaires s'alignent toujours aux tarifs en vigueur pour chaque type de journaux. Les journaux qui se révèlent non conformes seront avisés et leur candidature sera réévaluée selon le cas.

## 6. LISTE DE VÉRIFICATION

	CI-JOINT
1. La copie originale du formulaire de demande d'admission dûment complété et signé	<input type="checkbox"/>
2. La carte de tarifs publicitaire en vigueur	<input type="checkbox"/>
3. Les trois derniers numéros consécutifs du journal	<input type="checkbox"/>
4. Les factures de l'imprimeur pour les trois derniers numéros consécutifs du journal	<input type="checkbox"/>
5. Un rapport de diffusion certifié ou la copie originale de la Déclaration sous serment de l'éditeur concernant la diffusion dûment remplie et signée.	<input type="checkbox"/>
6. Un exemplaire de l'étude sur le lectorat (facultatif)	<input type="checkbox"/>



## Critères d'admission et Questionnaire d'évaluation pour la sélection des journaux dans les guides de coûts médias du gouvernement du Canada

### DÉCLARATION SOUS SERMENT DE L'ÉDITEUR CONCERNANT LA DIFFUSION

1. Veuillez lire attentivement les directives et les critères d'admission aux pages 1 et 2 avant de compléter ce formulaire.
2. Remplissez toutes les sections et obtenez les signatures requises des personnes autorisées.
3. Cette déclaration doit être signée par un commissaire à l'assermentation, un avocat, un notaire ou tout autre personne autorisée pour être acceptée.
4. Envoyez la copie originale de cette déclaration et du formulaire de demande d'admission dûment complétés et signés, y compris la liste de vérification et tous les documents requis à : Annie Dubois, Superviseure nationale, Agence de coordination du gouvernement du Canada, Cossette Média, 200-801, Grande Allée Ouest, Québec, Québec, G1S 1C1.

#### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1a) Titre du journal en français et/ou en anglais (tel que sur la page couverture)

1b) Date de fondation du journal (mm/aaaa)

1c) Maison d'édition

Nom de l'éditeur

Adresse (rue, ville, province, code postal)

Tél.

Télec.

Courriel

#### 2. RENSEIGNEMENTS SUR LE TIRAGE

2a) Tirage moyen par numéro pour la période de six mois débutant (mm/aaaa)\* et se terminant (mm/aaaa)



2b) Tirage moyen par numéro\* (Canada seulement)

Diffusion payée

A

Diffusion non payée

B

Tirage moyen par numéro (A + B)

\* La période de six mois doit être comprise pendant l'année précédant la demande d'admission.

#### 3. RENSEIGNEMENTS SUR LA DISTRIBUTION

3a) Répartition de la distribution selon le numéro publié le (mm/jj/aaaa)

PROVINCE	MARCHÉ(S)	NOMBRE D'EXEMPLAIRES
Yukon		

